

# Une convention signée pour aider quatre entreprises

Le Comité du bassin d'emploi (CBE), le Conseil général et l'association ECTI, association d'anciens cadres et responsables d'entreprise, ont rencontré quatre entreprises aptésiennes pour finaliser un partenariat afin de permettre à celles-ci de non seulement les pérenniser mais aussi de leur permettre de se développer.

Les ambulances Amiot, l'entreprise d'électricité générale Lucien Tolaini, le petit monta-

gnard d'Yves Jacquet, l'entreprise " diagnostic Apt immobilier " de Catherine Marty.

Ces entreprises, détectées par le CBE chacune dans leur domaine souhaitent développer leurs activités.

Après la signature de cette convention, des intervenants de l'association ECTI aideront les entreprises dans les différentes phases de cet objectif, avec l'aide du conseil Général.

A.F.

